

Les dépenses de la formation professionnelle s'envolent

« Formation professionnelle : la facture de la réforme dérape de plus en plus », titre **Les Echos**, alors que le déficit de France compétences est attendu à près de 3 milliards cette année du fait du succès du CPF. Le 1er juin dernier, lors d'une réunion préparatoire à la concertation qu'Elisabeth Borne, va bientôt conduire avec les partenaires sociaux sur son financement, ses services estimaient le déficit de France compétences à 2,5 milliards pour 2021. Dix jours plus tard, l'estimation frôle les 3 milliards, dévoile le quotidien, contre plus de 4 milliards l'année dernière. **Le trou attendu n'était « que » de 1,1 milliard.** « Chaque conseil d'administration de France compétences est l'occasion d'une nouvelle actualisation et cela ne va pas s'arrêter là », constate, sous couvert d'anonymat, un bon connaisseur du dossier. **D'un côté, les recettes ont fondu avec la crise et les exonérations de charges.** Avec la reprise, les cotisations rentrent de nouveau mais le patronat, comme vient de le déclarer le Medef, refuse catégoriquement toute hausse du taux. **De l'autre côté, les dépenses s'envolent. Celles du CPF notamment. Celles de l'apprentissage encore plus,** ajoute Les Echos. Déjà en forte progression avant la crise, cette forme d'enseignement par alternance a atteint des records l'année dernière grâce aux primes à l'embauche du plan « 1 jeune 1 solution ». **Il faudra donc faire des choix drastiques, à moins que l'Etat ne remette la main à la poche,** ajoute Les Echos. Dans le cadre de leur agenda de négociation autonome, les partenaires sociaux ont commencé à aborder, timidement, le sujet et ont tenu vendredi la première des cinq séances prévues pour identifier des pistes d'ajustement. Les questions de gros sous ont été renvoyées au 9 juillet, mais les premiers échanges donnent déjà quelques indications. **Les syndicats, qui ont parlé de manière assez convergente, estiment qu'il faut s'assurer que les formations financées servent bien à améliorer les qualifications, quitte à en passer par une validation préalable par un conseiller en évolution professionnelle.** Dans le collimateur des syndicats, il y a les formations en langue et le permis de conduire. A peine ouvert, le débat vient d'être tranché si l'on se réfère à un récent tweet d'Emmanuel Macron très favorable à son utilisation pour apprendre à conduire. **(Les Echos, p.5)**